

CONTACTS LINGUISTIQUES EN GRÈCE ANCIENNE

DIACHRONIE ET SYNCHRONIE

sous la direction d'Alcorac Alonso Déniz, Julián V. Méndez Dosuna,
Enrique Nieto Izquierdo et Gilles van Heems



CONTACTS LINGUISTIQUES EN GRÈCE ANCIENNE. DIACHRONIE ET SYNCHRONIE

LITTÉRATURE & LINGUISTIQUE // 5

Quinze spécialistes de langues anciennes abordent dans le présent volume des questions variées sur la phonologie, la morphologie, la syntaxe, le lexique, l'onomastique, et la diffusion de systèmes d'écriture dans des contextes d'interrelations linguistiques. Leurs contributions explorent, d'une part, les influences du grec ancien sur d'autres langues et *vice versa*, et, d'autre part, les mécanismes qui déterminent les relations entre les divers dialectes du grec ancien. Ces deux regards complémentaires élargissent le panorama des études sur les contacts linguistiques dans la Méditerranée antique, en ouvrant de nouveaux sentiers de recherche par rapport à deux phénomènes qui sont fondamentalement parallèles.

Fifteen scholars of ancient languages address in this volume different questions on the phonology, morphology, syntax, lexicon, onomastics, and the diffusion of writing systems in the context of linguistic contacts. Their contributions explore, on the one hand, the influences of Ancient Greek on other languages and vice versa, and, on the other hand, the mechanisms that govern the relations between the various dialects of Ancient Greek. These two complementary perspectives broaden the panorama of studies on linguistic contacts in the ancient Mediterranean and open new avenues of research concerning two phenomena that are fundamentally parallel.



© 2024 – Maison de l'Orient et de la Méditerranée – Jean Pouilloux
7 rue Raulin, F-69365 Lyon Cedex 07



ISBN 978-2-35668-084-6
ISSN 2740-7624

9 782356 680846 50 €

MAISON DE L'ORIENT ET DE LA MÉDITERRANÉE – JEAN POUILLOUX

Fédération de recherche sur les sociétés anciennes

Responsable scientifique des publications : Isabelle Boehm

Coordination éditoriale : Ingrid Berthelier

Secrétariat d'édition de l'ouvrage : Christel Visée ; composition : Clarisse Lachat

Conception graphique : Catherine Cuvilly

Contacts linguistiques en Grèce ancienne. Diachronie et synchronie

sous la direction d'Alcorac Alonso Déniz, Julián V. Méndez Dosuna,

Enrique Nieto Izquierdo et Gilles van Heems

Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée – Jean Pouilloux, 2024

332 p., 9 ill., 30 cm

(Littérature & Linguistique ; 5)

Mots-clés :

contact linguistique, grec ancien, dialecte grec, lycien, thrace, latin, langue italique,
phonologie, morphologie, syntaxe, lexique, onomastique

Keywords :

*linguistic contact, Ancient Greek, Greek dialect, Lycian, Thracian, Latin, Italic language,
phonology, morphology, syntax, lexicon, onomastics*

ISSN 2740-7624

ISBN 978-2-35668-084-6

© 2024 Maison de l'Orient et de la Méditerranée – Jean Pouilloux

7 rue Raulin, F-69365 Lyon Cedex 07

www.mom.fr/editions

Édition numérique

OpenEdition Books : books.openedition.org/momeditions

Diffusion/distribution

FMSH-Diffusion, Paris : fms-diffusion@msh-paris.fr

Commande/facturation : cid@msh-paris.fr

Librairie en ligne : www.lcdpu.fr

CONTACTS LINGUISTIQUES EN GRÈCE ANCIENNE

DIACHRONIE ET SYNCHRONIE

*Sous la direction d'Alcorac Alonso Déniz, Julián V. Méndez Dosuna,
Enrique Nieto Izquierdo et Gilles van Heems*

Sommaire

Alcorac Alonso Déniz, Enrique Nieto Izquierdo Avant-propos	9
---	---

PREMIÈRE PARTIE

CONTACTS DU GREC ANCIEN AVEC D'AUTRES LANGUES

Dan Dana La Macédoine orientale, espace de contacts linguistiques et culturels	19
Paloma Guijarro Ruano Onomastics and linguistic contact in Aegean Thrace	39
Sophie Minon Les noms interlinguistiques en Méditerranée antique. Taxinomie et phénoménologie de l'acculturation onomastique	59
Florian Réveilhac «As you like it» : les noms d'assonance lyciens-grecs. Esquisse d'une méthodologie	77
Antoine Viredaz Contacts linguistiques et emprunts lexicaux aux langues non grecques en dialecte tarentin	103
Laura Nastasi An example of "Roman Greek" from Isthmia? Greek and Latin in contact	127

DEUXIÈME PARTIE

DIFFUSION DES SYSTÈMES D'ÉCRITURE ET CONTACTS LINGUISTIQUES

Philippa M. Steele Greece and Cyprus. Regional approaches to the development of writing systems, traditions and practices	147
Julián V. Méndez Dosuna The X-files. The letter X in the local archaic Greek scripts	165

TROISIÈME PARTIE

CONTACTS INTERDIALECTAUX EN GRÈCE ANCIENNE

Lucien van Beek Athematic infinitives in Lesbian, Homer and other Greek dialects. Innovations, archaisms or contact-induced borrowings?	185
Olga Tribulato Analogical -εσσσι datives in Sicilian Doric. Borrowing, independent development, or both?	209

María Luisa del Barrio Vega Legado cultural y contacto lingüístico. Algunos menónimos del griego antiguo	229
Jaime Curbera Thoughts on Phryne's name	243
Alain Blanc Les anthroponymes béotiens en -ει et le nom du Thébain Tellê dans les inscriptions de Delphes	255
Enrique Nieto Izquierdo Une isoglosse des dialectes doriens du sud-est de la mer Égée. L'extension du suffixe -εια dans l'onomastique	273
Alcorac Alonso Déniz <i>E pluribus unum</i>. Variation dialectale en Crète antique (VII^e-V^e s. av. J.-C.)	287
Index	
Index des mots	313
Index analytique	327

Contacts linguistiques et emprunts lexicaux aux langues non grecques en dialecte tarentin

Antoine Viredaz

Université de Lausanne, Section d'archéologie et des sciences de l'Antiquité

Dans cet article, les indices historiques de contacts entre les Grecs de Tarente et les peuples de langue messapienne, osque, latine et sicule sont passés en revue. Cet examen fournit un cadre à l'étude de données relatives au contact linguistique entre Tarentins et locuteurs de langues non grecques. Trois lexèmes tarentins susceptibles d'être empruntés à des langues non grecques sont étudiés dans cette perspective : (1) ῥογός «grenier», substantif pour lequel une origine latine a été envisagée ; (2) Δίς «Zeus», qui trouverait sa source dans le théonyme messapien *zis* ; (3) νοῦμμος, nom désignant une monnaie d'argent tarentine, apparemment lié au latin *nummus*, mais dont l'attribution au dialecte tarentin est douteuse. L'examen linguistique montre que, de ces exemples, seul le premier constitue indubitablement un emprunt à une langue non grecque ; jusqu'à la conquête romaine, le grec tarentin paraît majoritairement soumis à l'influence lexicale du grec de Sicile.

*In this article, the historical evidence of contact between the Tarentine Greeks and the Messapian, Oscan, Latin and Sicilian speaking peoples is reviewed. It provides a framework for the study of data on linguistic contact between the Tarentines and the speakers of non-Greek languages. Three Tarentine lexemes that may be borrowed from non-Greek languages are studied from this perspective: (1) ῥογός "granary", a noun for which a Latin origin has been considered; (2) Δίς "Zeus", said to have its source in the Messapian theonym *zis*; (3) νοῦμμος, a name for a Tarentine silver coin, apparently related to Latin *nummus*, but whose attribution to the Tarentine dialect is doubtful. Linguistic analysis shows that, of these examples, only the first is undoubtedly a loanword from a non-Greek language; until the Roman conquest, the Tarentine lexicon appears to be mainly influenced by Sicilian Greek.*

1. Position du problème

Pour qui s'intéresse aux contacts linguistiques du grec ancien, il existe au moins deux bonnes raisons de se pencher sur le dialecte tarentin¹. L'une est ce que l'on pourrait appeler la géographie linguistique de la colonie. Implantée dans un paysage linguistique varié, Tarente voisine avec des populations de langue messapienne, osque et, en prenant en compte une aire plus large, latine. Une telle situation géographique semble devoir occasionner nécessairement des rapports de tous ordres – commerciaux, culturels, diplomatiques, militaires – entre colons hellénophones et locuteurs d'autres langues. Il peut être instructif d'examiner si ces contacts ont été assez intenses pour se manifester aussi au niveau linguistique.

1. Outre les abréviations d'ouvrages d'épigraphie, œuvres et auteurs anciens (voir bibliographie), les abréviations suivantes sont employées dans cet article : gr. = grec, lat. = latin, messap. = messapien, ombr. = ombrien, p.-i.-e. = proto-indo-européen, p.-ital. = proto-italique.

L'autre raison réside dans l'importance que revêt, pour l'histoire culturelle, l'interaction entre les langues à Tarente à l'époque hellénistique. C'est dans cette cité qu'a lieu un tournant significatif dans l'histoire de la littérature européenne antique. Je veux parler du développement, par deux auteurs hellénophones, d'une littérature basée sur des modèles grecs, mais composée dans une autre langue. Ainsi, c'est le Tarentin Andronicus qui, le premier, adapte des pièces de théâtre grecques en latin et traduit en cette langue l'*Odyssée* homérique; et c'est Ennius, natif de Rudiae, aux confins de l'arrière-pays tarentin, qui apporte des développements majeurs aux genres dramatique et épique fondés par son prédécesseur. On peut donc dire que Tarente se distingue, dans l'histoire littéraire gréco-latine, par le caractère multilingue de sa production. Cette singularité mérite qu'on se penche sur la situation linguistique qui prévalait au temps des pionniers hellénophones de la littérature latine.

La question des contacts linguistiques du tarentin réclamerait sans doute un traitement plus ample que celui que je proposerai ici. Il y aurait matière à une étude d'ensemble, qui situerait ces phénomènes dans le contexte général des interactions entre populations grecques et anhelléniques en Grande-Grèce. Toutefois, pour la présente contribution, je me bornerai à la question des emprunts lexicaux du tarentin aux langues non grecques. Je laisserai de côté les emprunts contractés auprès de ce dialecte par les autres langues, et je n'aborderai pas non plus la thématique plus large de possibles interférences structurelles (phonologiques, morphologiques, etc.).

Le choix de cette problématique restreinte tient au fait que la nature des changements linguistiques induits par les contacts dépend de l'intensité de ces derniers². On admet communément que, s'ils sont peu intenses, les interférences résultant de cette situation se manifestent essentiellement au niveau lexical³. Or, comme on le verra (voir *infra* § 2), les Tarentins semblent n'avoir entretenu que des rapports sporadiques avec les populations de langue non grecque de leur entourage. Dans ces conditions, il est probable que les traces de ces contacts dans le dialecte tarentin se limitent au vocabulaire.

Je commencerai mon étude par un recensement des éléments historiques concernant les premières relations établies entre les Grecs tarentins et les peuples voisins. Je tâcherai d'en faire ressortir ce que l'on peut en déduire quant aux possibles contacts linguistiques entre ces populations. Puis j'examinerai trois lexèmes tarentins souvent interprétés comme des emprunts au messapien ou à des langues de la famille italique et en particulier au latin. Ces trois exemples, choisis pour illustrer diverses situations de contact, sont les suivants : (1) ῥογός « grenier », substantif pour lequel une origine latine a été envisagée ; (2) Δίς « Zeus », qui trouverait sa source dans le théonyme messapien *zis* ; (3) νοῦμμος, nom désignant une monnaie d'argent tarentine, apparemment tiré du latin *nummus*, mais dont l'attribution au dialecte tarentin est douteuse. Pour chacun de ces exemples, il conviendra de se demander si la source de l'emprunt généralement admise est correcte, à quelle époque celui-ci a pu se produire, et enfin, quel type d'interaction cela suppose entre Tarentins et locuteurs de la langue donneuse.

Le cadre conceptuel de cet examen reposera sur l'un des rares universaux communément acceptés concernant le contact linguistique, à savoir la primauté des emprunts « culturels ». Selon ce principe, on s'accorde à reconnaître que le vocabulaire non élémentaire tend à être emprunté plus tôt, dans l'histoire du contact entre deux langues, que le vocabulaire de base⁴. Autrement dit, la langue receveuse tend à contracter en premier lieu des emprunts « culturels », c'est-à-dire permettant de parler de réalités qui lui étaient étrangères antérieurement à la situation de contact. Des emprunts « de remplacement », c'est-à-dire appliqués à des réalités pour lesquelles la langue receveuse dispose

2. Voir à ce sujet le schéma esquissé par Thomason, Kaufman 1988, p. 50.

3. Thomason, Kaufman 1988, p. 74.

4. Thomason, Kaufman 1988, p. 74. Sur le caractère non controversé de cette affirmation, voir Grant 2015, p. 432.

déjà d'un vocabulaire propre, se produisent dans un second temps seulement⁵. C'est le cas p. ex. lorsque la pression ou l'attraction culturelle exercée par la langue donneuse augmente, ou lorsque la fréquence des interactions entre les locuteurs des deux langues s'accroît.

Dans cette perspective, un mot comme ῥογός correspond au type d'emprunt attendu dans une telle situation historique. Il peut en effet se rapporter à une installation agricole d'un genre inconnu aux colons grecs avant leur rencontre avec des populations qui s'en servent. On doit en revanche s'interroger sur l'interprétation de termes tarentins apparemment adoptés en contradiction avec le principe de primauté des emprunts culturels. Il paraît improbable que des noms désignant des réalités institutionnelles essentielles (théonyme, nom d'une monnaie ayant cours, etc.) soient importés sans pression culturelle avérée de la langue donneuse. Dans de tels cas, les faits linguistiques semblent incompatibles avec les documents historiques. Deux options sont alors ouvertes pour résoudre cette difficulté : soit réviser notre conception de l'histoire sur la base d'hypothèses linguistiques, soit affiner l'interprétation linguistique pour la mettre en accord avec les données historiques. C'est pour illustrer ce problème qu'ont été choisis les trois exemples étudiés ici.

2. Les contacts des Grecs tarentins avec les autres populations d'Italie

Pour les besoins de la présente contribution, je tenterai d'indiquer à quelle époque remontent les plus anciens rapports commerciaux, diplomatiques ou militaires entre Tarentins et populations de langue messapienne, osque et latine. S'y ajouteront quelques considérations portant sur de possibles rencontres avec des locuteurs du sicule, une langue d'attestation fragmentaire à laquelle les dialectes grecs d'Italie méridionale ont pu emprunter plusieurs lexèmes. Ces indications reposent en premier lieu sur des témoignages d'historiens antiques et, secondairement, sur l'interprétation de documents épigraphiques et de découvertes archéologiques effectuées dans les Pouilles. Elles offriront, dans la troisième partie de cet article, un cadre historique dans lequel situer les données relatives au contact linguistique entre Tarentins et locuteurs de langues non grecques.

2.1. Populations de langue messapienne

On appelle messapienne la langue dont les témoignages épigraphiques se répartissent sur un territoire situé à l'extrême sud-est de la péninsule italienne. Il s'agit d'une zone comprenant l'actuel Salento et s'étendant, le long de la côte adriatique des Pouilles, jusqu'un peu au sud de Bari. Les populations occupant cette zone territoriale dans l'Antiquité sont nommées par les sources grecques Ἰάπυγες, Μεσσάπιοι ou Πευκέτιοι, et par les sources latines, *Calabri* ou *Sal(l)entīni*. Ces noms correspondent sans doute à plusieurs groupes sociaux distincts. Mais les frontières entre leurs territoires respectifs sont difficiles à établir. Les sources antiques à leur sujet sont assez vagues et en partie contradictoires⁶. Ce qui semble toutefois certain, c'est qu'au moins une partie de ces communautés parlait la langue connue aujourd'hui sous le nom de messapien⁷.

5. Par les termes d'emprunts «culturels» et «de remplacement», je tente d'offrir un équivalent français à la terminologie de Haspelmath 2009, p. 46-48, qui parle respectivement de «cultural borrowing» et de «core borrowing».

6. Sur les difficultés liées à l'établissement du cadre géographique de la Messapie et à l'identification des peuples de langue messapienne, voir Lamboley 1996, p. 1-6; Yntema 2018; Matzinger 2019, p. 7-9.

7. Matzinger 2019, p. 7. Le présent chapitre consacré aux contacts entre Tarentins et Messapiens s'appuie principalement sur la synthèse établie par Lamboley 1996, p. 467-493. Celle, plus récente, de Yntema 2018 ne traite pas spécifiquement des rapports ayant pu exister entre les aires de langue messapienne et Tarente.

Compte tenu de la proximité des établissements messapiens, on peut supposer que des contacts entre ceux-ci et Tarente se sont produits dès l'arrivée des colons grecs dans la région. Ils n'ont pourtant pas dû être immédiatement très intenses. Pendant le premier siècle d'existence de Tarente, il ne semble pas que la fondation de la colonie ait causé de répercussions politiques ou militaires sur les populations messapiennes ; les relations de ces dernières avec le monde grec s'orientent plutôt, à travers l'Adriatique et le canal d'Otrante, vers Corcyre et la Grèce du Nord-Ouest⁸.

C'est seulement au VI^e et au début du V^e s. av. J.-C.⁹ qu'apparaissent dans la documentation archéologique et épigraphique messapienne les premiers signes d'une acculturation portant la marque de Tarente. À cet égard, on peut citer : l'adoption de l'alphabet laconien ; des cultes iconiques dont les représentations visuelles supposent l'intervention d'artisans tarentins (p. ex., le Zeus d'Ugento)¹⁰ ; des techniques et un répertoire iconographique grecs dans le domaine de la céramique, etc.¹¹. Selon Lamboley 1996, p. 472, les liens noués au VI^e s. avec Tarente concernent chez les Messapiens une élite, mais n'atteignent pas l'ensemble de la société. Du côté tarentin, cette intensification des rapports répond à une volonté de la colonie d'étendre sa zone d'influence sur la côte adriatique par des moyens essentiellement pacifiques ; il s'agit d'exploiter une communauté d'intérêts avec les élites locales, qui gagnent en prestige et en autorité par l'enrichissement qu'apporte l'acquisition de techniques et de modèles culturels grecs¹².

Cette dynamique de coopération mise en œuvre au VI^e s. s'interrompt, assez brusquement, au siècle suivant. Au plus tard dans le premier tiers du V^e s., les relations de Tarente avec ses voisins du Salento deviennent même franchement conflictuelles. Les premiers événements rapportés par les sources littéraires historiques concernent une défaite militaire essuyée en 473 par les Tarentins, alliés avec les Grecs de Rhegion, face aux Ἰήπυγες Μεσσάπιοι (Hdt., VII, 170). Le même événement, également signalé par Diodore de Sicile et par Aristote, a dû revêtir une importance majeure dans l'histoire politique de la colonie¹³, car selon Aristote, les pertes importantes subies par les grandes familles dans ce combat auraient conduit au renversement de l'aristocratie et à l'instauration d'un régime démocratique à Tarente.

Les causes de cette guerre sont à rechercher, côté tarentin, dans une volonté de s'implanter sur le versant adriatique plus sûrement que ne le permettait la manière pacifique employée jusqu'alors¹⁴. D'un autre côté, le camp messapien a pu avoir une part de responsabilité dans le déclenchement des hostilités. J.-L. Lamboley a montré que l'hellénisation des classes privilégiées avait creusé, chez les Messapiens, l'écart socio-économique qui les séparait des autres citoyens. Les élites messapiennes ont dû voir dans un affrontement armé contre Tarente « le moyen de reconstituer un consensus et d'apparaître ainsi, malgré leur mode de vie, solidaires de leurs compatriotes » (Lamboley 1996, p. 472).

Cette rupture interrompt pour longtemps les relations entre Tarente et les communautés messapiennes. Les hostilités se sont poursuivies, par intervalles, jusqu'aux stratégies d'Archytas (revêtues au début du IV^e s.) et même au-delà. Aristoxène mentionne en effet une campagne menée contre les Messapiens

8. Lamboley 1996, p. 468.

9. Toutes les dates antiques mentionnées dans cet article s'entendent av. J.-C.

10. Tarente, Museo Nazionale Archeologico, inv. 121327 (env. 530). Illustration dans Dell'Aglio, Zingariello 2015, p. 45.

11. Lamboley 1996, p. 468-469.

12. Lamboley 1996, p. 469-470.

13. D.S., XI, 52, 1-5 ; Arist., *Pol.*, 1303a 3-6. Voir aussi Paus., X, 10, 6 ; X, 13, 10. Celui-ci mentionne deux ex-voto déposés par les Tarentins à Delphes après des combats menés au cours de cette guerre.

14. Lamboley 1996, p. 471.

au temps d'Archytas¹⁵; et l'on sait que le roi de Sparte, Archidamos III, est encore intervenu en 342-338 à l'appui de Tarente contre les Lucaniens alliés aux Messapiens¹⁶.

Cependant, au IV^e s., les relations entre Messapiens et Tarentins n'ont pas été qu'hostiles. Plusieurs indicateurs suggèrent que des contacts culturels ont repris entre eux à cette époque. Ainsi, selon Aristoxène, les cercles pythagoriciens accueillent aussi des disciples non grecs, dont des Messapiens et des Peucétiens¹⁷. Et c'est à partir du IV^e s. que les sites messapiens livrent en grande quantité des productions caractéristiques de Tarente, en particulier dans le mobilier et le décor des tombes¹⁸. Mais le phénomène le plus caractéristique d'une possible interaction culturelle avec Tarente consiste en une forme d'urbanisation des établissements messapiens. Ceux-ci, à partir du IV^e s., commencent à se constituer en villes marquées par d'imposantes enceintes en appareil rectangulaire. Ce développement s'accompagne d'une réorganisation des terres agricoles en exploitations reliées aux centres par un réseau de routes, ce qui contribue à l'approvisionnement des villes; et on constate en outre un développement des activités commerciales liées à l'aménagement de ports¹⁹. Cette nouvelle organisation du territoire messapien évoque les réformes entreprises vers la même époque à Tarente²⁰, sans doute à l'initiative d'Archytas²¹.

Dès la fin du IV^e s., les Messapiens sont régulièrement les alliés de Tarente. On les retrouve du côté grec dans la guerre menée sous la conduite de Cléonymos contre les Lucaniens²², et ils combattent les Romains avec Pyrrhus²³. Ces alliances représentent « sans doute la marque la plus forte de l'influence tarentine sur les Messapiens » (Lamboley 1996, p. 476). Elles scelleront aussi le destin de cette population, qui connaîtra en somme le même sort que le reste de l'Italie du Sud lors de la conquête romaine²⁴.

En résumé, l'histoire des relations entre Tarentins et Messapiens semble bien se réduire à ce que l'on a appelé un processus d'« hellénisation »²⁵ des seconds au contact des premiers. Cette acculturation des Messapiens a connu deux phases principales. La première, au VI^e et au début du V^e s., n'a pas concerné l'ensemble de la société, mais seulement les membres de l'élite. La deuxième phase succède, dès le milieu du IV^e s., à une période de rupture entre les Messapiens et Tarente, survenue au V^e s. Elle a atteint une partie plus large de la société indigène et il en résulta une vaste réorganisation des territoires urbains et agricoles du Salento et de l'économie locale.

Du côté tarentin en revanche, il ne semble pas que les contacts avec les Messapiens aient eu de répercussions particulières. En effet, on peine à identifier, tant dans les pratiques culturelles de la colonie que dans ses institutions, la trace d'une quelconque influence messapienne. Tout au plus

15. Aristox., frg. 30.

16. D.S., XVI, 62, 4. Voir Lamboley 1996, p. 473.

17. Aristox., frg. 17. Le même témoignage signale la présence dans ces cercles de Lucaniens et de Romains. Il est possible que le courant pythagoricien ait constitué un facteur d'hellénisation de la société messapienne au IV^e s., mais le manque de sources ne permet pas de l'affirmer; à ce sujet, voir Lamboley 1996, p. 473-474.

18. Lamboley 1996, p. 474. Sur la reprise d'éléments typiquement tarentins dans la culture funéraire messapienne, voir aussi Semeraro 2015, p. 556-558; Ruhardt 2019, p. 137-143.

19. Sur les développements de l'urbanisme, de l'agriculture et du commerce en Messapie au IV^e s., voir Lamboley 1996, p. 474-475.

20. Voir Arist., *Pol.*, 1320b 9-11.

21. Selon Lamboley 1996, p. 475, cette réorganisation a pu résulter d'une intervention d'Archytas en territoire messapien. Yntema 2018, p. 355, y voit pour sa part le résultat d'une initiative prise par les élites locales.

22. D.S., XX, 104, 1-3.

23. Plu., *Pyrrh.*, 13, 12.

24. Sur les conséquences de la conquête romaine en pays messapien, voir Lamboley 1996, p. 485-493.

25. Lamboley 1996, p. 467.

l'anthroponymie livre-t-elle quelques noms de personnes comparables à ceux de l'aire salentine²⁶. Cependant, de telles coïncidences peuvent trouver leur origine dans une migration d'ampleur très restreinte. Certes, il est possible que cette apparente dissymétrie reflète seulement la rareté des sources d'origine messapienne, car on identifie plus facilement l'influence d'une culture abondamment documentée sur une autre connue de manière plus fragmentaire que l'inverse. Mais cette situation peut aussi dénoncer une faible perméabilité de la société tarentine à l'égard d'éventuels apports culturels provenant de leurs voisins du Salento.

2.2. Populations de langue osque

Il n'existe guère de traces de contacts entre Tarente et des populations de langue osque à l'époque archaïque, celles-ci n'ayant pénétré qu'occasionnellement en Italie méridionale durant les VII^e-VI^e s.²⁷. De fait, une véritable expansion des peuples italiques vers le sud de la péninsule ne se produit qu'à partir des dernières décennies du V^e s. Ce phénomène se manifeste principalement par l'émergence des ἔθνη lucanien et brettien dans la première partie du IV^e s.²⁸.

S'ensuit une forme de rivalité entre ces nouveaux États et les colonies italiotes, dont Tarente. Ainsi, dans la seconde moitié du IV^e s., les sources historiques antiques rapportent plusieurs conflits armés opposant cette cité à des peuples de langue osque. De 342 à 338, les Tarentins reçoivent l'appui d'Archidamos de Sparte pour les assister contre les Lucaniens²⁹. Puis Alexandre le Molosse répond à leur appel pour lutter contre une coalition composée de Lucaniens alliés aux Samnites, de Brettians et de Messapiens (334-331)³⁰. Enfin, en 303, Sparte met à disposition de Tarente une armée conduite par Cléonymos et comprenant des troupes messapiennes pour mener campagne contre les Lucaniens³¹.

Toutefois, à partir du III^e s., les peuples de langue osque semblent plus enclins à se rapprocher politiquement de Tarente. On sait qu'à lieu au début de ce siècle une intervention en Grande-Grèce du Syracusain Agathoclès, lors de laquelle les rôles respectifs de Tarente et de ses voisins sont difficiles à établir³²; mais par la suite, on trouve régulièrement, aux côtés des Tarentins, les Lucaniens et les Brettians. Ainsi, ces deux ἔθνη rejoignent les Messapiens et les Samnites dans l'alliance formée par Pyrrhus autour de Tarente contre les Romains à partir de 281³³.

Il n'est pas certain que ce rapprochement militaire survenu entre Tarente et les États lucanien et brettien ait eu des conséquences au point de vue linguistique. La présence d'alliés ou de mercenaires italiques dans l'armée tarentine n'implique pas nécessairement une intensification des contacts entre les locuteurs du tarentin et ceux de l'osque; et il est en théorie possible que des soldats de langue sabellique aient accompli un service militaire pour le compte de Tarente sans presque jamais rencontrer de Tarentins. Comme le relève Tagliamonte 1994, p. 167, les cités italiotes, au moins à l'époque classique, n'ont qu'exceptionnellement laissé les mercenaires pénétrer à l'intérieur même des villes; leurs tâches se limitaient, semble-t-il, au contrôle et à la défense de l'arrière-pays. La

26. Le nom *Κασαπτο* est attesté sur une monnaie tarentine (voir Santoro 1973, p. 150). On connaît aussi plusieurs occurrences du nom *Δάζιμος* dans les *Tables d'Héraclée* (*IG XIV*, n° 645), I, l. 5, 9 et 97; II, l. 5 et 8. Voir aussi la discussion de nombreuses autres propositions (peu convaincantes) dans Santoro 1973, p. 149-159.

27. Tagliamonte 1994, p. 77.

28. Tagliamonte 1994, p. 164-165. Sur l'histoire politique et institutionnelle de ces deux peuples, voir Cappelletti 2002.

29. D.S., XVI, 62, 4.

30. Liu., VIII, 3, 6; VIII, 17, 9; VIII, 24, 1-6. Sur l'intervention d'Alexandre le Molosse, voir Cappelletti 2002, p. 56-75; Cappelletti 2018, p. 324.

31. D.S., XX, 104, 1-3. Sur ces événements, voir Cappelletti 2002, p. 75-90.

32. Voir le témoignage de Str., VI, 3, 4 et sa discussion par Cappelletti 2002, p. 90-104.

33. Liu., XXXI, 7, 11; Plu., *Pyrrh.*, 13, 12. Sur la participation des voisins non grecs de Tarente à la guerre de Pyrrhus, voir Cappelletti 2002, p. 116-128; Cappelletti 2018, p. 324.

situation décrite par Tagliamonte est certes celle d'une époque antérieure, et il se peut qu'elle diffère de celle prévalant à l'époque hellénistique, mais la possibilité demeure que les contacts entre les Tarentins et les militaires étrangers chargés de leur défense n'aient été que sporadiques.

On ne peut pas prouver non plus que le voisinage avec Tarente ait provoqué des interférences dans les parlers osques d'Italie du Sud. Les documents existants semblent même indiquer que les contacts entre Lucaniens et groupes hellénophones impliquaient plutôt des populations grecques d'Italie centrale. C'est du moins ce que suggère l'inscription *ImagItal, Potentia*, n° 39 (επι της | νυμμελου αρχης), mise au jour à Serra di Vaglio et datant du IV^e s.³⁴. Elle est rédigée en grec, mais provient d'un site lucanien et mentionne un magistrat éponyme au nom osque³⁵. Il est remarquable que ce texte présente des formes ressortissant clairement à l'ionien-attique ou à la koinè (της et αρχης). Pourtant, les établissements grecs les plus proches de Serra di Vaglio sont Tarente et Métaponte, qui produisent toutes deux des inscriptions dialectales de coloration dorienne bien au-delà du IV^e s.³⁶. Cet emploi de l'ionien indique que, malgré la proximité de deux villes doriennes, les Lucaniens étaient plutôt exposés à l'influence d'établissements ioniens comme Naples³⁷.

On manque donc d'indices permettant d'établir l'existence de rapports fréquents ou généralisés entre la population de Tarente et celle des groupes sociaux de langue osque. En revanche, des liens interpersonnels ont pu se tisser, plus épisodiquement, entre des membres des élites tarentines, messapiennes et lucaniennes³⁸. C'est vraisemblablement dans un tel cadre qu'il faut situer les philosophes lucaniens du IV^e s. participant aux côtés de Peucétiens et de Messapiens aux cercles pythagoriciens décrits par Aristoxène (voir *supra* n. 17). Il doit toutefois s'agir de réseaux très limités, impliquant une migration à petite échelle seulement.

Au III^e-II^e s., la documentation biographique dont on dispose au sujet d'Ennius semble témoigner de la persistance de ce type de liens. Aulu-Gelle affirme ainsi que le poète de Rudiae maîtrisait la langue osque en plus du latin et du grec (le texte en question ne nous informe pas, en revanche, sur une éventuelle pratique du messapien)³⁹. Les compétences en osque d'Ennius, si elles sont avérées, indiquent qu'il a dû interagir fréquemment avec des locuteurs de cette langue, vraisemblablement avant son départ pour Rome. Ces contacts ont pu se produire dans un cadre familial, car on sait qu'une sœur d'Ennius a épousé un personnage de Brundisium nommé Pacuvius⁴⁰. Or, ce nom pourrait être une latinisation d'un anthroponyme osque formé sur la même base que les **Pakis** et **Pakkuis** bien attestés en Italie centrale et méridionale⁴¹. Si cette hypothèse est correcte, l'alliance de la famille d'Ennius avec les Pacuvii pourrait illustrer l'existence, au III^e-II^e s., de connexions entre les aires messapienne

34. McDonald 2015, p. 197.

35. Il n'y a pas d'autre attestation du nom νυμμελου. Mais il se rattache vraisemblablement à la même racine que des anthroponymes osques comme νυμσδιτης (gén. sg.) et **niumsis** (attestations recensées dans *ST*, p. 142). En outre, sa présence sur un site lucanien et l'absence de noms semblables en grec parlent en faveur d'une origine osque.

36. Pour Tarente, voir notamment l'inscription bilingue *CIL I²*, n° 1696 (cf. *IG Puglia*, n° 93), citée plus loin dans cet article (voir *infra* § 2.3), datant d'environ 200.

37. McDonald 2015, p. 198-199. Voir toutefois Poccetti 2021, p. 132-137, pour l'hypothèse (reposant sur une lecture incertaine) d'une forme tarentine du nom d'Athéna dans une inscription osque.

38. Sur l'existence et le développement des réseaux d'élites en Italie préromaine, fondés principalement sur l'hospitalité et les mariages, voir Patterson 2016.

39. Gell., XVII, 17, 1 *Quintus Ennius tria corda habere sese dicebat, quod loqui Graece et Osce et Latine sciret*: «Quintus Ennius disait qu'il avait trois cœurs, car il savait parler grec, osque et latin» (trad. personnelle).

40. Plin., *Nat.*, XXXV, 19; Hier., *Chron. A. Abr.*, 1863. Sur ce mariage, voir Patterson 2016, p. 49; Yntema 2018, p. 363.

41. Attestations recensées dans *ST*, p. 143. Le gentile osque **Ennis**, correspondant au lat. *Ennius* est d'ailleurs attesté, dans l'aire linguistique osque, dans une inscription samnite de Pietrabbondante. À ce sujet, voir D'Amico, La Regina 2013.

et osque. On pourrait alors penser à un réseau reliant des élites non grecques de l'arrière-pays tarentin à des individus de langue ou d'ascendance osque présents dans le Salento.

En somme, l'histoire des relations de Tarente avec les locuteurs de l'osque n'a pas conduit à des situations propices à un contact linguistique intense. Rien, du moins, n'indique qu'une partie nombreuse de la population tarentine ait été amenée à communiquer de manière répétée et fréquente avec des communautés parlant l'osque. Si de telles interactions ont existé, elles ont probablement impliqué en premier lieu des membres des classes supérieures de la société. Dans l'ensemble, on a affaire ici à une situation de contact superficiel, dont on s'attend à ce qu'elle n'ait que modérément influencé le tarentin. Ces interférences ont dû se limiter à des emprunts « culturels » sans doute peu nombreux.

2.3. Populations de langue latine

L'aire linguistique du latin ne s'est que peu développée au sud de Rome avant la fin du IV^e s., époque à laquelle elle commence à étendre son emprise en direction de l'Italie méridionale. La fondation de Luceria en 314 et celle de Venusia en 291 marquent les débuts de ce processus⁴². L'expansion des Romains vers le sud a dû les rapprocher de populations hellénophones parlant en partie, comme à Tarente, des dialectes doriens. C'est ce que suggèrent plusieurs emprunts du latin au grec présentant des traits linguistiques non ioniens⁴³, qui peuvent s'expliquer par des contacts avec les Siciliotes et les Italiotes. Mais rien ne permet de croire à une origine spécifiquement tarentine de ces mots.

L'examen des sources historiques montre qu'au IV^e-III^e s. naît une rivalité opposant Rome et Tarente pour le contrôle de la Grande-Grèce. Il est toutefois difficile de déterminer si les circonstances géopolitiques ont été propices ou non à l'établissement de situations de communication entre locuteurs du tarentin et du latin. Le plus souvent, on assiste à un jeu stratégique impliquant, outre ces deux cités, des belligérants de langue osque et des condottiers grecs venus au secours de Tarente. On sait ainsi qu'un accord est passé en 332-331 entre les Romains et Alexandre le Molosse en relation avec son intervention en faveur des Tarentins (voir *supra* n. 30). Cette convention est qualifiée de *pax* par Tite-Live (VIII, 17, 10), mais sa nature exacte est disputée⁴⁴. Quoi qu'il en soit, c'est là le plus ancien témoignage d'une relation diplomatique établie entre Rome et Tarente.

Rome mène ensuite une guerre contre les Tarentins en 303-302, tirant prétexte du concours que Cléonymos de Sparte leur prête contre les Samnites. Appien (*Sam.*, 7) rapporte que ce conflit prend fin avec un traité fixant les zones d'influence dévolues aux deux parties en Italie du Sud. Ce règlement prévoit l'interdiction pour les Romains de naviguer à proximité de Tarente dans le golfe du même nom⁴⁵. Or, en 282, Rome intervient à Thourioi pour délivrer la cité grecque d'un siège imposé par des Lucaniens. Elle enfreint à cette occasion l'accord conclu à la fin de la guerre de 303-302. C'est le *casus belli* de la guerre de Pyrrhus, qui se termine pour Tarente en 272 par une défaite et conduit le roi d'Épire à sa mort en 270.

Les événements qui ont immédiatement précédé le déclenchement des hostilités présentent un certain intérêt pour l'étude des contacts linguistiques entre grec et latin à Tarente. Rome, en effet, après les incidents de 282, dépêche auprès des Tarentins une ambassade conduite par un légat nommé Postumius. Dans le récit qu'en donnent les sources antiques, l'emploi par Postumius d'un grec imparfaitement maîtrisé entraîne de lourdes conséquences. Selon Denys d'Halicarnasse (XIX, 5), les Tarentins ne prennent pas l'ambassadeur romain au sérieux et rient ouvertement des fautes de

42. McDonald 2015, p. 20-21.

43. Des exemples sont cités par Leumann 1977, p. 75-76; Weiss 2009, p. 480-481.

44. Voir à ce sujet Mahé-Simon 2006.

45. Sur les termes de ce traité, voir *Staatsverträge* III, n° 444.

langue qu'il commet. Entraînés par l'hilarité et l'agitation générales, ils l'humilient publiquement et l'expulsent.

Il est évidemment difficile d'évaluer dans une perspective sociolinguistique de telles données, focalisées sur l'histoire militaire et diplomatique, ou faites d'anecdotes plus ou moins arrangées. Mais l'impression générale qui s'en dégage est celle d'une situation comparable à ce que l'on a observé concernant l'osque et le messapien. L'histoire des relations entre Tarente et Rome semble n'avoir laissé aucune place, avant la fin de la guerre pyrrique, à des contacts intenses ou fréquents entre locuteurs du tarentin et du latin. La proximité d'établissements comme Luceria et Venusia a dû conduire à des échanges commerciaux. Cependant, ceux-ci ont pu se produire en n'entraînant que des rapports épisodiques entre quelques locuteurs des deux langues. De même, la présence de disciples romains dans des cercles pythagoriciens (voir *supra* n. 17), si elle est avérée, a pu n'être que très limitée. Dans l'ensemble, ici aussi, on s'attendra à des interférences restreintes au domaine lexical et représentées majoritairement par des emprunts « culturels ».

C'est, du reste, à cette catégorie qu'appartiennent les mots d'origine latine qu'identifie F. Favi parmi les fragments du poète tarentin Rhinthon. Il cite ainsi Rhinth., frg. 5 καλτίου (cf. lat. *calceus* « chaussure »)⁴⁶ et frg. 7 κομάκτωρ (cf. lat. *coactor* « perceuteur »)⁴⁷. L'un et l'autre désignent apparemment des réalités nouvelles dans la langue réceptrice : des chaussures d'un type particulier dans un cas, et peut-être une fonction administrative spécifique à Rome dans l'autre. Tous deux ont pu parvenir jusqu'à Rhinthon par l'intermédiaire de contacts même peu fréquents avec les nouveaux établissements romains de la région. À ces deux exemples pourrait s'ajouter Rhinth., frg. 17 κάρκαρα « stalles », si son origine est bien lat. *carceres*. Mais ici, comme pour d'autres emprunts allégués du tarentin au latin (voir *infra* § 2.4), la source pourrait être la langue sicule⁴⁸.

La situation évolue, au cours du III^e s., vers un bilinguisme plus étendu. C'est dans ce contexte qu'il faut situer une inscription bilingue de Tarente, qui documente des interférences d'ordre non plus lexical, mais syntaxique. Il s'agit de l'inscription *CIL* I², n° 1696, relative à la dédicace d'une chapelle votive par un certain A. Titinnius : *A(ulus) Titin[iu]s A(uli) f(ilius) [Di]anae | aidicolam uotum | dedit meretod. | Ἀῦλος Τιτίνιος Αὔλω | ὕδς Ἀρτάμμι εὐχὰν | ναῖσκον ἀπέδωκε*⁴⁹. Ce texte peut être daté des environs de 200 sur la base de critères paléographiques et des développements phonétiques du latin⁵⁰. À sa lecture, on a le sentiment d'un jeu d'interférences réciproques entre les formulaires épigraphiques grec et latin. On trouve ainsi, d'un côté, l'expression *uotum dedit* qui n'est pas courante en latin, et pour laquelle on s'attendrait à la formule plus souvent attestée *donum dedit*⁵¹. Le tour grec correspondant εὐχὴν ἀπέδωκε, sur lequel le latin paraît se calquer exactement, est en revanche assez fréquent. D'un autre côté, la mention explicite de ὕδς n'est pas usuelle dans les inscriptions tarentines,

46. Favi 2017, p. 157-159.

47. Sur cette forme, voir Favi 2017, p. 167-168. Celui-ci explique la présence d'un <μ> dans le mot grec comme suit : « Lo [m] intervocalico presente in greco esprime molto probabilmente la realtà fonetica originaria dell'antecedente latino, graficamente opaca : data infatti la derivazione da **com-actor*, è ragionevole presumere che in principio [o] presentasse una componente nasalizzata, cui sopravvisse poi il solo iato ». Il faut comprendre que lat. *coactor* devait représenter une prononciation comme [kōmakto:r]. Le [m] devait être faiblement articulé en latin au moment de l'emprunt, mais suffisamment pour que les locuteurs du grec le notent. Sur la faible articulation de [m] intervocalique en latin et la nasalisation de la voyelle précédente, voir Leumann 1977, p. 225.

48. Favi 2017, p. 214-215. Un autre emprunt d'origine sicule pourrait être attesté dans les textes du même auteur : Rhinth., frg. 1 πᾶνα. À ce sujet, voir Favi 2017, p. 123-128.

49. Texte de l'inscription tel qu'édité dans *IG Puglia*, n° 93. « Aulus Titinnius, fils d'Aulus, a dédié cette chapelle (promise en échange d'un) vœu à Diane » (trad. personnelle).

50. Wachter 1987, p. 423.

51. J'ai trouvé un seul autre exemple de *uotum dedit* à l'époque pré-impériale (*CIL* I², n° 365). Dans la présente inscription, cette tournure a aussi pu être influencée par la formule bien plus fréquente *uotum soluit*.

qui donnent normalement le seul nom du père au génitif⁵². En grec, l'indication de la filiation par Ἀλλω ὄος semble donc reproduire le formulaire latin (*Auli f.*).

Les interférences de cet ordre – structurelles et non plus seulement lexicales – peuvent s'interpréter comme le résultat d'un contact accru entre locuteurs du tarentin et du latin. On y verra la conséquence de la prise de contrôle de Rome sur Tarente, soumise en 209 par Fabius Maximus lors de la deuxième guerre punique.

2.4. Populations de langue sicule

Lorsqu'un emprunt au latin paraît historiquement impossible, on peut envisager d'identifier sa source avec une langue appartenant à la famille italique, mais qui n'aurait laissé aucun témoignage direct. Selon une hypothèse fréquemment avancée dans la littérature, une langue susceptible d'entrer en considération est celle des Sicules. Plusieurs auteurs antiques affirment que ce groupe ethnique aurait migré d'Italie en Sicile à date très ancienne, à la suite de conflits avec les populations d'Italie centrale⁵³. Thucydide mentionne ainsi qu'une guerre opposant les Ὀπικοί aux Σικελοί aurait poussé ces derniers à quitter leur territoire⁵⁴. Si de tels récits sont fiables, les Sicules ont pu, au cours de leur migration, transmettre en chemin des éléments de vocabulaire, comme *κάρκαρα* (voir *supra* § 2.3) ou *ῥογός* (voir *infra* § 3.1)⁵⁵.

Thucydide fixe la date de ce déplacement aux alentours de 300 ans avant l'arrivée des Grecs en Sicile⁵⁶; et Denys d'Halicarnasse rapporte des traditions qui en font un événement antérieur à la guerre de Troie⁵⁷. Si l'on juge ces datations crédibles, on doutera de ce qu'un mot sicule ait pu entrer dans le lexique tarentin par un contact direct avec les locuteurs de cette langue, car ceux-ci auraient dû quitter la péninsule italienne avant la fondation de la colonie en 706. Mais on ne peut pas non plus écarter totalement cette possibilité, plusieurs auteurs antiques notant la présence de Sicules en Italie à des dates plus récentes. Ainsi, Polybe et Polyen font état d'un traité passé entre ce peuple et les fondateurs de Locres au VI^e s.⁵⁸; et Thucydide assure que des Sicules se trouvent encore en Italie à son époque⁵⁹. En ce cas, la possibilité d'un passage de cette population en Italie du Sud après la fin du VIII^e s. permettrait d'accréditer l'origine sicule de certains lexèmes tarentins. Une telle hypothèse reste toutefois très incertaine, faute de document historique ou archéologique prouvant explicitement une présence sicule en Apulie.

2.5. Bilan

L'examen sommaire des sources historiques suggère donc que le monde des Tarentins, durant les trois premiers siècles d'existence de leur cité, a été essentiellement grec. À ce stade de leur histoire, s'ils entretiennent des rapports avec des locuteurs d'autres langues, c'est avec leurs voisins immédiats dans

52. Exemples : *IG Puglia*, n° 94, 96 et 114.

53. Th., VI, 2, 4-5; *Hellanic.*, frg. 79; D.H., I, 22, 1-5.

54. Th., VI, 2, 4.

55. Cassio 2002, p. 461.

56. Th., VI, 2, 5.

57. D.H., I, 22, 3-4. Denys mentionne les datations proposées par Hellanicos de Lesbos (trois générations avant la guerre de Troie) et Philistos de Syracuse (80 avant la guerre de Troie). L'une et l'autre renvoient à une date située au deuxième quart du XII^e s. selon Fromentin 1998, p. 240, n. 108.

58. *Plb.*, XII, 6; *Polyaen.*, VI, 22.

59. Th., VI, 2, 4.

le Salento (Messapiens, Peucètes, Iapyges). La présence à date ancienne de Sicules est une hypothèse difficile à vérifier. Quant aux relations avec des communautés de langue osque et latine, elles ont dû commencer seulement vers le IV^e s., quand tant Rome que les Samnites entament un mouvement d'expansion vers le sud. À ce moment, les populations de l'arrière-pays de langue messapienne ne constituent plus vraiment une force militaire susceptible d'inquiéter Tarente. Les contacts avec elles se manifestent essentiellement par la circulation des formes architecturales et urbanistiques. En revanche, les rapports avec le monde romain et les groupes de langue osque deviennent plus fréquents et conflictuels. Cela n'exclut pas des échanges d'ordre culturel et intellectuel, mais la documentation dont on dispose témoigne surtout de l'aspect diplomatique et militaire de ces rapports.

Dans tous les cas, on peut formuler deux hypothèses relatives aux emprunts du tarentin aux langues non grecques d'Italie : (1) ils ont dû être peu nombreux avant le deuxième quart du III^e s., date de la première victoire importante de Rome sur Tarente ; (2) on s'attend à ce qu'ils se cantonnent au domaine lexical et plus précisément au vocabulaire culturel (innovations techniques, mode, etc.) plutôt qu'au vocabulaire de base. Il importe de garder à l'esprit ces hypothèses dans l'examen des lexèmes étudiés ci-dessous, qui sont interprétés fréquemment comme des emprunts lexicaux du tarentin.

3. Trois exemples allégués d'emprunts lexicaux du dialecte tarentin aux langues non grecques

3.1. Gr. ῥογός « grenier » et lat. *rogus* « brûcher »

3.1.1. Les données du problème

Le nom ῥογός « grenier à blé », attesté en Sicile et Grande-Grèce, est connu par trois sources : (1) dans les *Tables d'Héraclée* (IG XIV, n° 645), I, l. 102, un ῥογός est qualifié de δαμόσιος « public » ; (2) Poll., IX, 45 signale que ce mot est employé par les « Siciliens », affirmation qu'il était d'une mention d'Épicharme⁶⁰ ; (3) Hésychios confirme le sens de « grenier », mais ne donne pas d'indication quant à la provenance dialectale⁶¹. Le rapprochement de gr. ῥογός avec lat. *rogus* « brûcher » a été proposé de longue date⁶², mais la nature exacte du rapport entre ces deux termes – parenté génétique ou emprunt, et dans ce cas, à quelle langue ? – est problématique.

Lat. *rogus* « brûcher » représente un type hérité de nom d'action (racine au degré *o*, suffixe *-*os*)⁶³ et se rattache à la racine p.-i.-e. **h₃reg-* « aligner, étirer, diriger »⁶⁴. Cette même racine est également attestée, avec un glissement sémantique, dans le verbe simple *rego* « diriger, conduire » et son composé *erigo* « élever, ériger ». C'est avec ce second verbe que *rogus* partage le plus clairement son sémantisme. Il doit s'agir d'une concrétisation par extension métonymique et spécialisation⁶⁵ : « *action d'ériger » > « *ce qui est érigé » (concrétisation, métonymie) > « brûcher » (spécialisation).

60. Epich., frg. 19.

61. ῥογοί· ὄροι σιτικοί, σιτοβολῶνες (Hsch., p. 388).

62. Bechtel 1923, p. 287. L'hypothèse d'une origine latine a également été explorée par S. Minon en 2017-2018 dans son séminaire de dialectologie grecque de l'EPHE ; voir Minon 2017-2018.

63. Sur ce type de formations nominales p.-i.-e., voir Fortson 2010, p. 129-130.

64. Ce rapprochement étymologique est jugé « difficile à justifier » dans le *DELL* (s.v. *rogus*), mais il ne me paraît pas logiquement impossible ; et il est présenté comme certain dans l'*EDL* (s.v. *rogus*).

65. Sur ces types de changement sémantique, voir Campbell 2013, p. 223-226.

3.1.2. Parenté génétique ou emprunt au latin ?

Cette étymologie étant admise, il paraît difficile d'établir un rapport étroit entre lat. *rogus* et gr. ῥογός. La ressemblance entre ces deux termes ne pourra en effet s'expliquer ni par une parenté génétique ni par un emprunt du grec au latin. On peut, d'une part, immédiatement exclure une parenté génétique. Si la forme grecque appartenait, comme *rogus*, à la racine **h₃reǵ-*, on n'attendrait pas un *r* à l'initiale, mais un reflet vocalique de la laryngale : cf. gr. ῥρέγω «étendre, tendre, offrir», verbe formé par la thématisation d'un présent athématique p.-i.-e. **h₃rég̃-/h₃rég̃-*⁶⁶.

D'autre part, deux arguments s'opposent à l'hypothèse d'un emprunt. Le premier est d'ordre chronologique. S'agissant d'un terme employé par le poète sicilien Épicharme, actif au v^e s., on voit mal comment une origine latine serait possible⁶⁷. Cette langue devait connaître une diffusion extrêmement faible, voire nulle, à cette époque en Sicile. Cette objection tomberait certes si l'on révoquait en doute la citation d'Épicharme, qui pourrait n'être qu'une sorte de référence canonique indiquant l'origine sicilienne de ῥογός⁶⁸. Mais Pollux accompagne sa mention d'une indication de titre qui la rattache à une comédie dont l'authenticité est incontestée⁶⁹. Il paraîtrait donc hypercritique d'écarter l'argument chronologique sur cette base.

La deuxième raison qui rend difficilement recevable l'hypothèse d'un emprunt est sémantique. Si ῥογός était tiré du lat. *rogus*, il aurait sans doute conservé la même signification de «bûcher»; ou du moins, il aurait vraisemblablement connu une évolution vers un sens moins éloigné que celui de «grenier»⁷⁰. Minon 2017-2018 tempère cet argument en relevant que la distance sémantique entre lat. *rogus* et gr. ῥογός apparaît moindre si l'on considère que le sème commun pouvait être la notion d'amoncellement (du blé dans le silo, du bois dans le bûcher). Toutefois, il faudrait que l'emprunt au latin se soit produit à une date antérieure à celle de la spécialisation sémantique de lat. *rogus* «*amoncellement» > «bûcher». Or, ce terme apparaît au sens spécialisé dès sa plus ancienne attestation, au v^e s.⁷¹. On pourrait bien sûr postuler que cette signification ait coexisté un temps avec le sens non spécialisé, lequel aurait seul persisté dans l'emprunt grec. Mais une telle supposition paraît bien incertaine.

3.1.3. Emprunt du tarentin au sicile ?

Dans ces conditions, le plus économique est d'admettre que le grec a emprunté ῥογός à une langue aujourd'hui perdue. Celle-ci serait un idiome apparenté au latin et ayant hérité, comme lui, d'un nom d'action du type τομός formé sur la racine **h₃reǵ-*. Dans cette langue toutefois, la forme en question aurait connu un développement sémantique autre, peut-être «diriger > rassembler»; d'où, pour le nom **rogos*, un glissement de sens «action de rassembler (du grain) > lieu où l'on rassemble (le grain) > grenier».

On identifie communément la langue d'origine de ce mot avec celle des Sicules⁷²; et cette opinion concorde bien avec le témoignage des auteurs antiques affirmant que ce peuple aurait migré d'Italie en Sicile à date très ancienne⁷³. L'attestation de ce lexème à Héraclée pourrait alors s'interpréter comme un indice du chemin suivi par les Sicules dans leurs migrations. En effet, elle pourrait suggérer

66. Analyse proposée dans le *LIV*², s.v. **h₃reǵ-*.

67. Doute formulé par Cassio 2002, p. 460-461.

68. Ce contre-argument m'a été proposé dans une communication personnelle par S. Minon, que je remercie.

69. Poll., IX, 45 ἐν Ἐπιχάρμου Βουσίριδι. Sur cette pièce, voir Rodríguez-Noriega Guillén 1996, p. 25-26.

70. Willi 2008, p. 33.

71. Lex XII tab. (Cic., *Leg.*, 2, 59), *rogum ascea ne polito*.

72. Cassio 2002, p. 460-461; Willi 2008, p. 33.

73. Th., VI, 2, 4-5; Hellenic., frg. 79; D.H., I, 22, 1-5.

leur présence en Apulie après 706, si la transmission s'est produite lors d'un contact direct avec les Tarentins. Une telle interprétation ne paraît, certes, pas la plus vraisemblable, si l'on considère que plusieurs sources littéraires situent la migration des Sicules à une époque bien antérieure⁷⁴. Mais l'évocation par plusieurs auteurs antiques d'une présence sicule en Italie à des dates plus récentes nous interdit de rejeter complètement cette hypothèse.

3.1.4. Un emprunt indirect

Cependant, il existe d'autres scénarios. Le terme *ῥογός* a pu être emprunté indépendamment, avant le départ des Sicules, par une population locale d'Italie, et après leur arrivée, par des Grecs de Sicile. Les premiers emprunteurs ont pu être des locuteurs de l'osque, dont les descendants, après leur migration vers le sud, auraient transmis ce mot aux Tarentins. Les Siciliotes auraient quant à eux repris le même terme directement aux Sicules et à une date antérieure à celle de l'emprunt tarentin. L'hypothèse d'un intermédiaire osque concorderait avec la mention par Thucydide d'un conflit entre les *Ῥοκκοί* et les Sicules comme cause de la migration de ces derniers⁷⁵. Mais c'est là une hypothèse bien subtile, qui repose sur peu d'éléments historiques avérés.

Une solution plus économique et vraisemblable serait de voir dans *ῥογός* un mot emprunté uniquement par les Grecs siciliotes aux Sicules. De Sicile, il se serait diffusé de colonie en colonie, par des intermédiaires hellénophones, jusqu'à atteindre Héraclée et, peut-être, Tarente. Ce lexème d'origine non grecque serait donc entré dans le dialecte tarentin, non par un contact immédiat avec sa langue source, mais par une diffusion interne aux communautés de locuteurs hellénophones. La ressemblance apparente entre *ῥογός* et lat. *rogus* ainsi que la position géographique de Tarente ont pu faire penser à un emprunt direct à une langue italique, mais la chronologie des attestations de ce terme et les difficultés liées à son sémantisme rendent plus probable une transmission indirecte.

3.2. Un nom messapien de Zeus ?

3.2.1. Les données du problème

Une forme *zis* est attestée dans plusieurs inscriptions messapiennes⁷⁶. Elle y figure toujours dans le même contexte, celui d'une formule *kl(a)ohi zis*, généralement interprétée comme une invocation signifiant *audi Iuppiter*⁷⁷ («écoute, Jupiter»). H. Krahe a montré que messap. *zis* était apparenté à gr. *Ζεύς* et lat. *Dies*⁷⁸, ce qui est communément admis⁷⁹. Il a en outre rapproché cette forme messapienne d'un théonyme grec *Δίς*, attesté dans un fragment de Rhinthon comme variante du nom de Zeus⁸⁰. Selon H. Krahe, Rhinthon aurait trouvé dans la langue populaire tarentine cette forme qui pourrait, écrit-il, ne différer du messapien *zis* que par l'orthographe⁸¹.

74. Voir *supra* § 2.4.

75. Th., VI, 2, 4.

76. Attestations : *MLM*, n° 1 Bas ; n° 1 Br ; n° 3 Car ; n° 1 Ga ; n° 22 Ur ; attestations encore inédites : *MLM*, n° 4 Ro ; n° 8 Ro. Sur cette forme, voir la littérature citée dans *MLM*, t. II, p. 155.

77. Traduction admise depuis von Blumenthal, Krahe 1936, p. 87.

78. Von Blumenthal, Krahe 1936, p. 83-87.

79. Pour la bibliographie consacrée à cette question, voir Matzinger 2019, p. 55.

80. Rhinth., frg. 11. Je laisse de côté ici la discussion d'un autre fragment parfois interprété comme contenant un emprunt au messapien : Rhinth., frg. 1 *πᾶνα* «pain». Pour un commentaire de ce document, voir Favi 2017, p. 123-128, qui doute toutefois de l'origine messapienne de ce lexème.

81. «Dieser Nominativ Δίς dürfte von Rhinthon der tarentinischen Volkssprache entnommen sein und ist von messap. *zis* vielleicht nur orthographisch verschieden» (von Blumenthal, Krahe 1936, p. 86).

L'opinion commune voit dans *zīs* le reflet du nom indo-européen du dieu céleste – nominatif **d(i)jēs* refait à partir de l'accusatif **d(i)jēm* – et dans Δίς un emprunt au messapien⁸². Si l'origine de ce théonyme tarentin est correctement interprétée, cela soulève d'intéressantes questions, dont deux au moins valent la peine d'être examinées ici. Premièrement, dans quel contexte Rhinthon a-t-il pu utiliser un nom messapien de Zeus? Et deuxièmement, pourquoi la forme tarentine s'écrit-elle avec un <δ>, alors que sa supposée source messapienne commence par <z>?

3.2.2. Le contexte d'emploi du théonyme Δίς

En ce qui concerne le contexte d'emploi de Δίς, rien, bien sûr, ne peut être affirmé avec une véritable certitude, car la tradition n'associe aucune indication de titre à ce fragment. Néanmoins, il provient vraisemblablement d'une comédie, puisqu'on ne connaît à Rhinthon aucune activité littéraire avérée dans un autre domaine⁸³. Si le nom de Δίς apparaît bien dans un contexte comique, on pourrait penser à une pièce dans laquelle figure un personnage parlant le dialecte de Tarente⁸⁴, auquel cas on aurait affaire à un emprunt dont la date peut être aussi bien très ancienne que contemporaine de Rhinthon.

Mais d'autres interprétations sont possibles. Le contexte pourrait ainsi être comparable à certaines scènes d'Aristophane : on pensera en particulier aux répliques du Perse Pseudartabas dans les *Acharniens* ou à celles du dieu triballe dans les *Oiseaux*⁸⁵. Le recours à des personnages secondaires parlant un grec imparfait ou une langue étrangère constitue une ressource comique bien attestée sur la scène grecque antique⁸⁶; et il n'est pas impossible que Rhinthon s'en soit servi⁸⁷. Il a pu créer un personnage parlant un grec artificiellement déformé pour mimer l'accent messapien, ou alors un charabia censé imiter cette langue.

Alternativement, il pourrait encore s'agir d'une parodie des spéculations linguistiques en vogue dans les milieux philosophiques. Aristophane se prête à ce jeu, p. ex. en moquant les étymologies de Socrate dans les *Nuées*⁸⁸. Rhinthon a pu procéder de même en tournant en dérision des théories étymologiques développées, peut-être, dans les cercles pythagoriciens de Tarente⁸⁹. Si l'on admet l'hypothèse d'une imitation du messapien ou d'une parodie de langue philosophique, on devra compter avec un emprunt de date tardive, et probablement contracté par Rhinthon lui-même.

3.2.3. La correspondance entre <δ> et <z>

La deuxième question que soulève l'interprétation de H. Krahe est d'ordre linguistique. Pourquoi, alors que ce nom commence par un <z> dans les inscriptions messapiennes, Rhinthon l'écrit-il en employant à l'initiale un <δ> plutôt qu'un <ζ>? L'explication la plus évidente semble être que, d'une part, le son messapien noté <z> différerait suffisamment du son grec noté <ζ> à Tarente pour être transcrit par un hellénophone au moyen d'une autre lettre; et que d'autre part, ce son messapien se rapprochait suffisamment du son noté <δ> pour qu'un Tarentin le transcrive de cette façon. La nature

82. Parlangèli 1960, p. 386; De Simone 1972, p. 160; Santoro 1973, p. 163-164; De Simone 1991, p. 308. Même analyse, plus récemment, de la part de Cassio 2002, p. 463 et, avec certaines réserves, Matzinger 2019, p. 53.

83. Voir toutefois Favi 2017, p. 103-112, au sujet de traditions identifiant Rhinthon comme un philosophe pythagoricien.

84. Sur le probable usage du dialecte tarentin dans les comédies de Rhinthon, voir Favi 2017, p. 76-77.

85. *Ar., Ach.*, 100 et 104; *Au.*, 1615, 1628-1629 et 1678.

86. Sur son emploi par Aristophane, voir Willi 2003, p. 198-225.

87. Favi 2017, p. 83-85.

88. À ce sujet, voir Willi 2003, p. 100-105.

89. L'hypothèse d'une origine pythagoricienne du théonyme Δίς est formulée par Willi 2003, p. 103.

de cette articulation est débattue, mais une proposition souvent citée est celle de De Simone 1972, p. 162, qui y voit une fricative dentale sonore [ð]⁹⁰.

Si De Simone a raison, l'emprunt a pu se produire à deux époques. La première aire chronologique possible est celle qui précède le changement phonétique **dj* > [ð]. Le tarentin a pu transcrire par <ð> le reflet messapien de **dj* parce que celui-ci, n'étant pas encore devenu une fricative, présentait encore un caractère occlusif au moment de l'emprunt⁹¹. Il est plausible que ce changement ait été accompli avant l'adoption de l'alphabet par les Messapiens, au VI^e-V^e s. Du moins le corpus, ne comportant pas d'exemple de variation entre <*d*> et <*z*> dans un même mot, ne permet-il pas d'affirmer le contraire. En conséquence, on devrait fixer à la fin du VI^e s. le *terminus ante quem* pour l'emprunt de Δίς en tarentin. Toutefois, une date aussi haute entre apparemment en contradiction avec ce que l'on sait des rapports existant, du VIII^e au VI^e s., entre les Tarentins et leurs voisins. Les Messapiens ne paraissent pas, en effet, avoir exercé une attraction culturelle suffisante pour occasionner le remplacement d'un théonyme aussi important que celui de Zeus. Il est donc préférable d'écarter l'hypothèse d'un emprunt contracté à date ancienne.

L'autre possibilité consiste à privilégier une date plus récente, à laquelle <ð> noterait par hypothèse un son tarentin évoluant déjà vers l'articulation fricative connue en grec moderne. Dans ces conditions, il aurait paru naturel de se servir de cette lettre pour transcrire le son messapien [ð]. Il est difficile de déterminer la chronologie de cet hypothétique changement phonétique, dont la documentation tarentine ne comporte pas d'indice univoque. Mais s'il a bien eu lieu, il a dû se produire avant le premier quart du III^e s., date de la mort de Rhinthon⁹².

Quoi qu'il en soit, que l'on privilégie une datation haute ou basse, il existe au moins un argument qui parle de manière décisive contre l'hypothèse d'un emprunt de Δίς au messapien. En effet, F. Favi a montré que dans les exemples avérés de transcription grecque d'un nom messapien, le son noté <*z*> dans cette langue ne correspond jamais à un <ð>⁹³. Ainsi, au nom messapien *dazim(o)s* répondent les formes grecques Δάζιμος ou Δάσιμος⁹⁴; et les formes grecques Ούζεντον, Ούξεντον, Ἀ(υ)ζαντίνοσ doivent se rapporter à Ugento, une ville dont le toponyme messapien commençait par *aoz*⁹⁵. On dispose donc de plusieurs exemples illustrant la transcription par <σ>, <ξ> ou <ζ> du son messapien noté <*z*>, alors que la notation par <ð> serait un hapax. Cette circonstance suffit, me semble-t-il, à mettre en doute l'identification de Δίς comme un théonyme d'origine messapienne.

3.2.4. Deux formations indépendantes

Favi 2017, p. 188-189, en conclut que Δίς est au contraire une forme grecque, qu'il explique comme un nominatif analogique Δί-ς reposant sur le génitif Δι-ός (< **diu-os*)⁹⁶. Selon lui, la forme tarentine serait en outre la source du théonyme *zis*, que les locuteurs du messapien auraient tiré du tarentin comme deux autres théonymes, *damatura* et *aprodita*. Sur ce dernier point cependant, un argument similaire à celui qu'avance F. Favi s'oppose à sa thèse d'un emprunt de messap. *zis* au tarentin. Car, autant qu'on puisse en juger, le son noté <ð> en tarentin est transcrit en messapien par <*d*> et non

90. D'autres hypothèses sont mentionnées par Matzinger 2019, p. 16, qui supposent toutes une fricative ou une affriquée articulée dans la même région que [d].

91. Hypothèse formulée par J. Schindler, cité par Cassio 2002, p. 463, n. 87.

92. Date établie par Favi 2017, p. 57.

93. Favi 2017, p. 190-191.

94. Attestations de *dazim(o)s*: *MLM*, n° 4 Can; n° 1 La. Δάζιμος: voir n. 26. Δάσιμος: *JG XIV*, n° 655.

95. Constat établi par Krahe 1928.

96. Il s'agirait donc d'un phénomène différent du traitement phonétique régulier **dj* > <ξ> propre au laconien. À ce sujet, voir Buck 1955, p. 71. Sur l'alternance entre <ξ> et <ð> dans les inscriptions dialectales, voir Méndez Dosuna 1991-1993.

par <z> : voir, précisément, le théonyme *damatura* et surtout *aprodita*, dans lequel le [d] ne subit pas de fricativisation, même devant voyelle antérieure. On pourrait bien sûr objecter que le contexte est différent – début de mot dans *zis*, à l'intérieur pour *aprodita* –, mais en l'absence de documentation supplémentaire, cela resterait une explication *ad hoc*. Dans ces conditions, il me semble plus sûr de renoncer tant à l'hypothèse de H. Krahe (tarentin Δίς emprunté au messapien) qu'à celle de F. Favi (messapien *zis* emprunté au tarentin).

En conclusion, il doit donc y avoir ici deux formations indépendantes. D'une part, messap. *zis* est le cognat de gr. Ζεύς, lat. *Dies*-, etc., et reflète une forme p.-i.-e. **d(i)jēs-*. Qu'il s'agisse là d'un reflet régulier ou non est une question ouverte, que seuls de nouveaux documents messapiens pourraient résoudre. D'autre part, gr. Δίς doit s'interpréter, ainsi que le propose F. Favi, comme une formation analogique. Dans tous les cas, l'interprétation de Δίς comme un indice de contact linguistique entre Tarentins et locuteurs du messapien ne s'impose pas. On verra à la fin de cette étude de quelle manière ce constat s'intègre au tableau d'ensemble des rapports de Tarente avec les populations non hellénophones.

3.3. Gr. νοῦμμος et lat. *nummus* « pièce de monnaie »

3.3.1. Les données du problème

Plusieurs langues de l'Italie pré-impériale connaissent un terme similaire à lat. *nummus* et se rapportant à une monnaie (catégorie de pièce ou unité de compte). Les éléments du dossier sont les suivants : (1) gr. νόμος dans les colonies de Grande-Grèce et Sicile⁹⁷; (2) νοῦμμος dans un fragment de la *Constitution des Tarentins* d'Aristote⁹⁸; (3) lat. *nummus*, attesté dès l'époque de Caton l'Ancien⁹⁹; (4) ombr. **numer**¹⁰⁰; (5) osque *n.*, abréviation d'une unité monétaire¹⁰¹; (6) messap. **noman**¹⁰². La coexistence de ces diverses formes suggère que l'on a affaire à un lexème qui s'est répandu, par diffusion aréale, dans toute l'Italie et la Sicile. La question de sa source originelle et des étapes de sa propagation concerne directement la thématique des contacts linguistiques du tarentin. Selon le fragment d'Aristote mentionné ci-dessus (2), le nom νοῦμμος désigne à Tarente une pièce d'argent portant une représentation du héros Taras chevauchant un dauphin.

Kretschmer 1909, p. 325, a rapporté cette forme au latin *nummus*, suggérant implicitement une origine latine du mot grec. C'est également l'opinion représentée dans les dictionnaires étymologiques du latin publiés au siècle passé¹⁰³, et elle est maintenue dans la plus récente version du *DELL*. Cette interprétation, si elle devait se révéler correcte, poserait un intéressant problème chronologique. Si Aristote (384-322 av. J.-C.) connaît déjà le νοῦμμος comme monnaie tarentine, son nom a dû être emprunté au latin, au plus tard, autour de 325. Or, on doit se demander si Rome et sa langue jouissaient à ce moment d'une influence suffisante en Italie du Sud pour causer l'emprunt d'un terme institutionnel aussi important. En l'état actuel des connaissances historiques (voir *supra* § 2.3), cela ne semble pas avoir été le cas.

97. Attestations rassemblées par Laroche 1949, p. 234-235.

98. Arist., frg. 590, transmis par Poll., IX, 80.

99. Cato, *Agr.*, 14, 3.

100. *ST*, Um, n° 1, V^a l. 17, 19 et 21.

101. *ST*, Lu, n° 1, l. 12 et 26. Pour l'interprétation de cette abréviation, voir Untermann 2000, p. 501-502.

102. *MLM*, n° 1 Br. Haas 1960, p. 62, cite en outre une forme messap. *nomais*, mais celle-ci figure sur une inscription exclue du corpus des *MLM*.

103. Voir *LEW* et *DELL*, s.v. *nummus*.

Que faire alors de ce témoignage d'Aristote? Faut-il y voir un indice nous invitant à réviser notre conception historique des relations entre la Grande-Grèce et ses voisins italiens? Doit-on postuler un lien privilégié entre Tarente et Rome dès les débuts de l'époque hellénistique? Ou alors envisager que d'autres populations aient pu jouer un rôle d'intermédiaire entre Rome et les colonies grecques d'Italie du Sud? Ou faut-il au contraire mettre en doute la pertinence ou l'authenticité du fragment aristotélicien? La réponse à ce problème, en réalité assez simple, est apparue il y a longtemps déjà¹⁰⁴. Je commencerai par en résumer les termes et la solution, avant d'exposer quelles en sont les conséquences pour l'histoire des contacts linguistiques du tarentin.

Mis à part l'explication peu vraisemblable par un emprunt du tarentin au latin, il y a logiquement deux possibilités pour éclairer le rapport entre $\nu\omicron\mu\mu\omicron\varsigma$ et *nummus*, s'il existe: soit (1) *nummus* est tiré du gr. $\nu\omicron\mu\mu\omicron\varsigma$, soit (2) les deux formes sont empruntées à une source tierce. Je me propose d'examiner successivement ces deux théories. Si ni l'une ni l'autre ne se révèle satisfaisante, il restera à choisir entre deux options: admettre la possibilité d'un emprunt du tarentin au latin antérieur à l'époque hellénistique, ou remettre en cause la valeur du témoignage aristotélicien.

3.3.2. *nummus* emprunté au grec $\nu\omicron\mu\mu\omicron\varsigma$?

L'hypothèse (1) est bien représentée dans la littérature numismatique, qui voit *nummus* comme un emprunt au gr. $\nu\omicron\mu\mu\omicron\varsigma$ et identifie dans cette dernière forme une variante locale de $\nu\omicron\mu\omicron\varsigma$: «the form *noummos* appears to have been used by the Dorian states of Magna Graecia as the equivalent of *nomos*, and it is this form which was taken into Latin and became the Latin word *nummus*» (Melville-Jones 2007, p. 292). Cette opinion s'appuie sur les témoignages de la tradition grammaticale latine: cf. *nummi, id ab Siculis* (Varro, *Ling.*, V, 173); <*nummum ex Graeco nomismate ex*>*istimant dict*<*um*> (Fest., p. 173). Mais un tel scénario paraît peu crédible. Bien que l'emprunt d'un mot sicilien en latin soit en principe possible, on voit mal comment $\nu\omicron\mu\mu\omicron\varsigma$ aurait pu se développer, en dorien, à partir de $\nu\omicron\mu\omicron\varsigma$. Aucune règle phonétique ni aucun mécanisme analogique ne permettent d'expliquer une évolution aussi aberrante¹⁰⁵.

Si lat. *nummus* trouve son origine dans un mot grec – ce qui est probable –, sa source doit être autre. Il s'agirait de l'adjectif $\nu\omicron\mu\mu\omicron\varsigma$ ¹⁰⁶, qui aurait connu en Sicile une spécialisation sémantique, du sens général de «légal» à celui, spécifique, de «(monnaie) ayant cours légal»¹⁰⁷. L'emprunt a dû se produire à date relativement ancienne et le mot latin qui en a résulté a dû subir, après cette date mais avant les premières attestations de *nummus*, deux changements phonétiques: d'une part, la syncope du *i*¹⁰⁸ (lat. **nomimos* > **nommos*); et d'autre part, une fermeture de *o* devant labiale (lat. **nommos* > **nummos*), comparable à celle qui se produit dans *numerus* «nombre» (<p.-ital. **nomeso-*) et *umerus* «épaule» (<p.-ital. **omes-o-*; ~ gr. $\omicron\mu\omicron\varsigma$ «épaule»)¹⁰⁹. Si donc lat. *nummus* possède bien une origine grecque, il n'est pas possible d'affirmer que sa source soit $\nu\omicron\mu\mu\omicron\varsigma$.

104. Elle est esquissée par Laroche 1949, p. 234-238, et formalisée par Willi 2008, p. 142, et la dernière version du *DELG*, s.v. 2 $\nu\omicron\mu\omicron\varsigma$.

105. Une séquence < $\nu\omicron\mu\mu$ > ne serait du reste pas admissible en grec, à l'exception du dialecte thessalien.

106. Hypothèse proposée notamment par Willi 2008, p. 142.

107. Pour ce développement sémantique, voir Willi 2008, p. 142: «“gesetzlich” (d.h. “gesetzliches Zahlungsmittel”)».

108. Sur ce phénomène, voir Leumann 1977, p. 96.

109. Sur le changement lat. *o* > *u* devant labiale, voir Leumann 1977, p. 48. Laroche 1949, p. 237, pensait pour sa part que la source de l'emprunt était $\nu\omicron\mu\omicron\varsigma$, mais les processus phonétiques aboutissant à lat. *nummus* sont difficiles à établir.

3.3.3. *nummus* et νοῦμμος empruntés à une langue tierce ?

L'hypothèse (2), postulant des emprunts indépendants à une source tierce, paraît également peu vraisemblable au point de vue historique. Elle laisse ouvertes, en outre, plusieurs questions phonétiques : pourquoi un *m* simple dans νόμος et géminé dans νοῦμμος et *nummus* ? Pourquoi une première voyelle de timbre *u* dans *nummus* et pourquoi une première voyelle longue dans νοῦμμος ? Dans ces conditions, il vaut mieux abandonner aussi l'hypothèse de deux emprunts indépendants à une langue tierce.

On en est donc réduit à l'une des deux options évoquées précédemment : admettre, contre la vraisemblance, un emprunt ancien de *nummus* dans le dialecte de Tarente, ou remettre en cause le témoignage de la *Constitution des Tarentins*. On se résoudra à la première seulement si la seconde se révèle impossible. Mais comme on va le voir, il y a une bonne raison de douter de l'existence d'un νοῦμμος tarentin à l'époque d'Aristote.

3.3.4. Correction de νοῦμμος en νόμος dans le texte d'Aristote

Dans les textes d'époque romaine, νοῦμμος représente toujours une transcription du lat. *nummus* et se réfère au sesterce (*nummus sestertius*)¹¹⁰. Il n'y en a pas d'occurrence épigraphique ou papyrologique en grec avant le II^e s. ap. J.-C. ; et les seules attestations de νοῦμμος dans des textes d'époque antérieure ont été transmises par tradition indirecte, ce qui signifie que leur crédibilité dépend de la fiabilité de leur source. Ces attestations sont au nombre de deux : Epich., frg. 134 et Arist., frg. 590, tous deux cités dans l'*Onomasticon* de Pollux (II^e s. ap. J.-C.)¹¹¹. Or, dans le texte d'Épicharme, la métrique exige de remplacer νοῦμμος par νόμος¹¹². La leçon fautive transmise par l'*Onomasticon* résulte d'une erreur, due à Pollux ou à ses copistes, et causée par la fréquence, à l'époque impériale, du terme νοῦμμος «sesterce». Dans ces conditions, il semble probable que la leçon νοῦμμων donnée par la tradition manuscrite de Pollux pour le fragment d'Aristote soit elle aussi une corruption pour νόμων. On doit par conséquent renoncer à l'hypothèse d'un emprunt ancien de *nummus* en tarentin pour la raison qu'il n'y a pas de véritable attestation de νοῦμμος dans ce dialecte.

En résumé, il existe en Sicile et en Grande-Grèce un nom νόμος désignant une catégorie de pièces de monnaie. Son origine est incertaine, mais il peut y avoir là une évolution sémantique de νόμος «loi», résultant de l'attraction sémantique exercée par νόμισμα «pièce de monnaie». Ce terme gr. νόμος «monnaie», ou plus vraisemblablement un dérivé νόμμος, est ensuite adopté en latin. Dans cette langue, il prend la forme *nummus* par suite de plusieurs changements phonétiques. Que la source du lat. *nummus* soit νόμος ou plus sûrement νόμμος, cet emprunt a dû se produire en Sicile ou en Grande-Grèce. Ces régions-là sont en effet les seules dans lesquelles le terme νόμος est employé pour désigner une monnaie¹¹³. C'est seulement à l'époque impériale, lorsque les besoins de l'administration ont réclamé l'usage systématique de comptes en sestercs, que le grec a réemprunté lat. *nummus* sous la forme νοῦμμος. La fréquence de ce mot, qui devait alors faire partie de la vie quotidienne même dans les parties hellénophones de l'Empire, a causé le lapsus de Pollux, d'où l'attestation fautive de νοῦμμος dans le fragment de la *Constitution des Tarentins*.

110. L'argumentation qui suit résume celle de Laroche 1949, p. 234-238.

111. Poll., IX, 79-80. Un autre candidat possible serait Sophr., frg. 161, cité dans une scholie à Grégoire de Naziance. Mais le texte transmis porte la leçon μνῶν, que les éditeurs modernes corrigent en νόμων. Seuls des critiques anciens ont proposé la conjecture νοῦμμων, sur la foi du témoignage de Pollux. Pour l'établissement du texte de Sophron, voir Hordern 2004, p. 114-116.

112. Pour l'établissement du texte et la métrique de ce fragment, voir Rodríguez-Noriega Guillén 1996, p. 131-132.

113. Willi 2008, p. 142.

3.3.5. νόμος « monnaie » emprunté à une langue non grecque ?

Reste, pour conclure, à déterminer si le νόμος qui se cache derrière ce faux νοῦμος tarentin peut tirer son origine d'une des langues – messapien, sabellique – parlées à proximité de Tarente. L'attestation messapienne **noman** apparaît dans une inscription (*MLM*, n° 1 Br) dont on ne connaît qu'une mauvaise copie de 1765. Les leçons et la segmentation de ce texte sont très incertaines, de sorte qu'il n'est même pas assuré que ce mot existe vraiment. En faveur de son existence, on peut signaler que la forme **argorian**, généralement interprétée comme un emprunt au gr. ἀργύριον « argent », figure plusieurs fois sur la même inscription. Il serait tentant, dans ces conditions, de prendre **noman** pour le nom d'une monnaie, ce qui cadrerait bien avec un contexte dans lequel il est question d'argent ; et on a pu penser qu'il y avait là la source du gr. νόμος « monnaie »¹¹⁴.

Toutefois, O. Parlangèli, tout en admettant le rattachement de **noman** à la racine p.-i.-e. **nem-*, le traduit par « part, tribut »¹¹⁵, et exclut le sens monétaire. Et l'édition moderne des inscriptions messapiennes (*MLM*) segmente ce texte différemment, excluant désormais **noman** de son lexique. Quoi qu'il en soit, même si la présence de cette forme et sa signification alléguée étaient avérées, elle serait plus probablement un emprunt du messapien au grec que l'inverse. En effet, le reflet régulier en messapien d'un nom d'action **nomos* présenterait un thème **nama-* et non *noma-*, car un **o* bref indo-européen est représenté dans cette langue par un *a*¹¹⁶. Le <*o*> de **noman** pourrait en revanche correspondre au son noté <*o*> en tarentin, exactement comme dans le théonyme emprunté **aprodita**. Alternativement, comme le son messapien noté <*o*> peut refléter indifféremment un ancien **ō* ou un ancien **u*¹¹⁷, on pourrait aussi penser à un emprunt au lat. *nummus*. Le *a* de la terminaison s'expliquerait, de son côté, par l'intégration de l'emprunt au paradigme de la déclinaison thématique.

Quant aux attestations sabelliennes, elles ne doivent pas non plus être à l'origine du gr. νόμος « monnaie ». L'abréviation osque *n.* apparaît dans la *Tabula Bantina*. Étant donné la proximité de Venusia, établissement romain dont les institutions ont largement inspiré celles de Bantia, ce *n.* tient sans doute lieu d'un nom de monnaie tiré du latin. Les chances sont faibles que ce sigle recouvre un emprunt à une autre source ou un nom hérité en osque. Enfin, ombr. **numer** doit être pris au latin. L'hypothèse d'un emprunt direct à un dialecte grec est théoriquement envisageable¹¹⁸, mais compte tenu de la chronologie, on serait tenté de penser plutôt à une situation comparable à celle de Bantia¹¹⁹.

En somme, l'examen des diverses attestations de noms apparentés à lat. *nummus* en Italie antique montre que leur source commune est gr. νόμος « monnaie » ou le dérivé νόμισμα. L'origine exacte de ce terme propre à l'hellénisme d'Occident demeure inconnue. Mais s'il procède d'un emprunt, sa langue source n'est pas identifiable avec certitude. En l'état actuel, il paraît donc au moins aussi vraisemblable de table sur une évolution sémantique propre à la Grande-Grèce et à la Sicile. En ce qui concerne Tarente, cette conclusion peut signifier deux choses : soit le dialecte tarentin est la source de νόμος « monnaie » – mais il est impossible de le prouver sur la seule base du fragment de la *Constitution des Tarentins* – ; soit, plus vraisemblablement, ce mot s'est diffusé régionalement depuis la Sicile, comme ρογός, et Tarente peut n'avoir joué qu'un rôle marginal dans ce processus. Dans tous les cas, on peut exclure un emprunt lexical du tarentin à une langue non grecque.

114. Hypothèse envisagée par Haas 1960, p. 62.

115. «Può significare quindi tanto “parte”, quanto “tributo”» (Parlangèli 1960, p. 342).

116. Matzinger 2019, p. 26.

117. Matzinger 2019, p. 27.

118. Untermann 2000, p. 502.

119. On notera cependant qu'il s'agit d'une unité monétaire très différente de celle mentionnée dans la *Tabula Bantina*. Voir à ce sujet l'argument d'Untermann 2000, p. 501.

4. Conclusion

Des trois exemples examinés ici, seul $\rho\omicron\gamma\acute{o}\varsigma$ constitue indubitablement un emprunt à une langue non grecque. Toutefois, sa présence dans le dialecte d'Héraclée, et peut-être dans celui de Tarente, ne s'explique pas nécessairement par un contact étroit ou ancien avec des populations non hellénophones. Si sa source est bien la langue des Sicules, on aurait un indice d'un séjour de ce peuple en Apulie après la fondation de Tarente au VIII^e s. Mais d'un autre côté, ce mot a théoriquement pu atteindre les Tarentins par l'intermédiaire de communautés de langue osque qui avaient côtoyé les Sicules à une époque antérieure ; ou plus probablement, une fois emprunté par un ou plusieurs dialectes grecs de Sicile, il se sera diffusé à travers des intermédiaires hellénophones d'une colonie grecque à l'autre.

Quant à $\Delta\acute{\iota}\varsigma$ et $\nu\acute{o}\mu\omicron\varsigma$, leur histoire n'implique sans doute pas d'interférence avec une langue non grecque. Ces lexèmes n'en demeurent pas moins importants pour l'étude des relations entre Tarente et ses voisins. Dans le cas de $\Delta\acute{\iota}\varsigma$, s'il y avait un emprunt du grec au messapien, il aurait dû se produire à date très ancienne, avant le passage de **dj* au son noté <z>. Mais un tel scénario, s'il était avéré, impliquerait un contact intense entre Tarentins et locuteurs du messapien plusieurs générations sans doute avant l'adoption de l'écriture par ces derniers. Je considère préférable de séparer les deux termes et d'interpréter $\Delta\acute{\iota}\varsigma$ comme une innovation tarentine indépendante du messapien *zis*. On peut ainsi exclure l'hypothèse qu'il s'agisse d'une imitation comique de l'accent messapien, ce qui aurait indiqué un certain degré de contact entre les deux groupes de locuteurs ou, du moins, une familiarité suffisante pour que les spectateurs tarentins reconnaissent pour messapien l'accent du personnage mis en scène. D'autres explications sont préférables : on a plus probablement affaire à une forme épichorique tarentine, ou à la parodie d'une forme résultant de spéculations philosophiques.

En ce qui concerne les emprunts apparents du tarentin au latin, il faut noter que le plus spectaculaire, $\nu\omicron\delta\mu\omicron\varsigma$, n'existe pas en réalité. La forme qui se cache derrière cette leçon fautive de Pollux doit être $\nu\acute{o}\mu\omicron\varsigma$. Ce terme, s'il est bien différent de $\nu\acute{o}\mu\omicron\varsigma$ « loi », pourrait avoir une histoire comparable à celle de $\rho\omicron\gamma\acute{o}\varsigma$. Emprunté par les Siciliotes à la langue d'une population voisine, il aurait traversé le détroit de Messine de colonie en colonie jusqu'à Tarente et Héraclée. Une telle origine reste toutefois impossible à prouver et l'hypothèse d'une évolution sémantique interne au grec paraît largement préférable.

En conclusion, l'examen du dossier linguistique confirme l'impression qui ressort des sources historiques antiques et des hypothèses fondées sur la sociolinguistique. Dans les premiers siècles de son histoire, Tarente entre en rapport surtout avec les autres cités de langue grecque de la région. Les locuteurs du messapien sont principalement récepteurs dans les échanges linguistiques et culturels avec elle. Ses contacts avec l'osque sont nuls ou indécélables. Et l'incidence du latin sur le lexique tarentin se borne longtemps à la réception par ce dialecte de noms techniques désignant des objets d'usage courant. Elle n'est en aucun cas comparable avec l'importance des emprunts contractés par le latin dès l'époque archaïque auprès des dialectes doriens de Grande-Grèce et de Sicile. Jusqu'à la conquête romaine, c'est le grec de Sicile, bien plus que des langues non grecques parlées dans son voisinage immédiat, qui exerce son influence sur le lexique tarentin.

Bibliographie

Abréviations

Pour les abréviations des éditions et des ouvrages de référence pour l'épigraphie grecque alphabétique, nous renvoyons à la liste de l'AIEGL publiée en ligne : GrEpiAbbr, version janvier 2022, <https://www.aiegl.org/grepiabbr.html> (consulté le 06/07/2023).

Les titres d'œuvres et les noms d'auteurs anciens latins et grecs sont abrégés selon le système du *Thesaurus linguae Latinae* (<https://thesaurus.badw.de/tll-digital/index.html> [consulté le 20/09/2023]) et du *Diccionario griego-español* (<http://dge.cchs.csic.es/lst/lst4.htm> [consulté le 06/07/2023]) respectivement. Les numéros de livres, chapitres et paragraphes sont ceux des éditions référencées dans ces deux dictionnaires.

- DELG*: P. Chantraine, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque. Histoire des mots, nouvelle édition avec, en supplément, les Chroniques d'étymologie grecque (1-10) rassemblées par A. Blanc, Ch. De Lamberterie et J.-L. Perpillou*, Paris, Klincksieck, 2009.
- DELL*: A. Ernout, A. Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots*, Paris, Klincksieck, 2001 (retirage de la 4^e éd. augmentée d'additions et de corrections par J. André).
- EDL*: M. de Vaan, *Etymological dictionary of Latin and the other Italic languages*, Leyde/Boston, Brill, 2008.
- ImagItal*: M.H. Crawford, W. Broadhead, E.M.A. Bissa, G. Bodard, *Imagines Italicae. A corpus of Italic inscriptions*, London, Institute of Classical Studies/University of London, 2011.
- LEW*: A. Walde, J.B. Hofmann, *Lateinisches etymologisches Wörterbuch*, Heidelberg, Winter, 1938-1954.
- LIV²*: H. Rix (dir.), *Lexikon der indogermanischen Verben. Die Wurzeln und ihre Primärstambildungen*, Wiesbaden, Reichert, 2001 (2^e éd.).
- MLM*: C. De Simone, S. Marchesini, *Monumenta linguae Messapicae*, Wiesbaden, Reichert, 2002.
- ST*: H. Rix, *Sabellische Texte. Die Texte des Oskischen, Umbrischen und Süd-pikenischen*, Heidelberg, Winter, 2002.

Références

- Bechtel 1923: F. Bechtel, *Die griechischen Dialekte*, t. II, *Die westgriechischen Dialekte*, Berlin, Weidmann, 1923.
- von Blumenthal, Krahe 1936: A. von Blumenthal, H. Krahe, «Zur Interpretation der messapischen Inschriften», *IF* 54, 1936, p. 81-113.
- Buck 1955: C.D. Buck, *The Greek dialects. Grammar, selected inscriptions, glossary*, Chicago, The University of Chicago Press, 1955.
- Campbell 2013: L. Campbell, *Historical linguistics. An introduction*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 2013.
- Cappelletti 2002: L. Cappelletti, *Lucani e Brettii. Ricerche sulla storia politica e istituzionale di due popoli dell'Italia antica (V-III sec. a. C.)*, Berne/Francfort-sur-le-Main, Lang, 2002.
- Cappelletti 2018: L. Cappelletti, «The Bruttii», dans G.D. Farney, G. Bradley (dir.), *The peoples of Ancient Italy*, Berlin, De Gruyter, 2018, p. 321-336.
- Cassio 2002: A.C. Cassio, «Il dialetto greco di Taranto», dans *Taranto e il Mediterraneo. Atti del quarantunesimo convegno di studi sulla Magna Grecia. Taranto, 12-16 ottobre 2001*, t. I, Tarente, Istituto per la Storia e l'Archeologia della Magna Grecia, 2002, p. 435-466.
- D'Amico, La Regina 2013: P. D'Amico, A. La Regina, «Sannio. Pietrabbondante. Tavola con dedica di un *medix tuticus*», *SE* 76, 2013, p. 301-304.
- Dell'Aglio, Zingariello 2015: A. Dell'Aglio, A. Zingariello (dir.), *MARTA. Il Museo nazionale archeologico di Taranto*, Tarente, Scorpione, 2015.
- De Simone 1972: C. De Simone, «La lingua messapica. Tentativo di una sintesi», dans *Le genti non greche della Magna Grecia. Atti dell'undicesimo convegno di studi sulla Magna Grecia. Taranto, 10-15 ottobre 1971*, Naples, Arte Tipografica, 1972, p. 125-201.
- De Simone 1991: C. De Simone, «La lingua messapica oggi. Un bilancio critico», dans *I Messapi. Atti del trentesimo convegno di studi sulla Magna Grecia. Taranto-Lecce, 4-9 ottobre 1990*, Tarente, Istituto per la Storia e l'Archeologia della Magna Grecia, 1991, p. 297-322.
- Favi 2017: F. Favi, *Fliaci. Testimonianze e frammenti*, Heidelberg, Verlag Antike, 2017.
- Fortson 2010: B.W. Fortson, *Indo-European language and culture. An introduction*, Malden/Oxford/Chichester, Wiley-Blackwell, 2010.
- Fromentin 1998: Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, t. I, *Introduction générale*, livre I, éd. et trad. V. Fromentin, Paris, Les Belles Lettres, 1998.

- Grant 2015 : A.P. Grant, «Lexical borrowing», dans J.R. Taylor (dir.), *The Oxford handbook of the word*, Oxford, Oxford University Press, 2015, p. 431-444.
- Haas 1960 : O. Haas, *Das frühitalische Element. Versuch über die Sprache der ersten Indogermanen Italiens*, Vienne, Notring der wissenschaftlichen Verbände Österreichs, 1960.
- Haspelmath 2009 : M. Haspelmath, «Lexical borrowing. Concepts and issues», dans M. Haspelmath, U. Tadmor (dir.), *Loanwords in the world's languages. A comparative handbook*, Berlin, De Gruyter, 2009, p. 35-75.
- Hordern 2004 : J.H. Hordern, *Sophon's mimes. Text, translation, and commentary*, Oxford, Oxford University Press, 2004.
- Krahe 1928 : H. Krahe, «Uzendum», *Glotta* 16, 1928, p. 286-287.
- Kretschmer 1909 : P. Kretschmer, «Zur griechischen und lateinischen Wortforschung», *Glotta* 1, 1909, p. 323-333.
- Lamboley 1996 : J.-L. Lamboley, *Recherches sur les Messapiens. IV^e-II^e siècle avant J.-C.*, Rome, École française de Rome/Palais Farnèse, 1996.
- Laroche 1949 : E. Laroche, *Histoire de la racine nem- en grec ancien*, Paris, Klincksieck, 1949.
- Leumann 1977 : M. Leumann, *Lateinische Laut- und Formenlehre*, Munich, Beck, 1977.
- Mahé-Simon 2006 : M. Mahé-Simon, «Alexandre le Molosse et les Romains. Pax ou amicitia?», dans E. Caire, S. Pittia (dir.), *Guerre et diplomatie romaines (IV^e-III^e siècles). Pour un réexamen des sources*, Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, 2006, p. 197-207.
- Matzinger 2019 : J. Matzinger, *Messapisch*, Wiesbaden, Reichert, 2019.
- McDonald 2015 : K. McDonald, *Oscan in Southern Italy and Sicily. Evaluating language contact in a fragmentary corpus*, Cambridge, Cambridge University Press, 2015.
- Melville-Jones 2007 : J.R. Melville-Jones, *Testimonia numaria. Greek and Latin texts concerning ancient Greek coinage*, t. II, *Addenda and commentary*, Londres, Spink, 2007.
- Méndez Dosuna 1991-1993 : J. Méndez Dosuna, «On <Z> for <Δ> in Greek dialectal inscriptions», *Die Sprache* 35, 1991-1993, p. 82-114.
- Minon 2017-2018 : S. Minon, «Dialectologie du grec ancien», *Annuaire de l'École pratique des hautes études, section des sciences historiques et philologiques. Résumé des conférences et travaux* 150, 2017-2018, p. 102-112.
- Parlangèli 1960 : O. Parlangèli, *Studi messapici. (Iscrizioni, lessico, glosse e indici)*, Milan, Istituto Lombardo di Scienze e Lettere, 1960.
- Patterson 2016 : J.R. Patterson, «Elite networks in pre-Social War Italy», dans M. Aberson, M.C. Biella, M. Di Fazio, P. Sánchez, M. Wullschleger (dir.), *E pluribus unum? L'Italie, de la diversité préromaine à l'unité augustéenne*, t. II, *L'Italia centrale e la creazione di una koiné culturale? I percorsi della «romanizzazione»*, Berne, Lang, 2016, p. 43-55.
- Pocchetti 2021 : P. Pocchetti, «Le dediche votive osche su elmi», dans M.J. Estarán Tolosa, E. Dupraz, M. Aberson (dir.), *Des mots pour les dieux. Dédicaces cultuelles dans les langues indigènes de la Méditerranée occidentale*, Berne, Lang, 2021, p. 122-146.
- Rodríguez-Noriega Guillén 1996 : Epicarino de Siracusa, *Testimonios y fragmentos*, éd. et trad. L. Rodríguez-Noriega Guillén, Oviedo, Universidad de Oviedo, servicio de Publicaciones, 1996.
- Ruhardt 2019 : B. Ruhardt, *Die Kammergräber von Tarent. Untersuchungen zur Grabarchitektur und Ausstattung vom 4. bis zum 1. Jahrhundert v. Chr.*, Wiesbaden, Reichert, 2019.
- Santoro 1973 : C. Santoro, «Osservazioni fonetiche e lessicali sul dialetto greco di Taranto», *Annali della facoltà di magistero dell'università di Bari* 12, 1973, p. 5-240.
- Semeraro 2015 : «L'area messapica (II)», dans *La Magna Grecia da Pirro ad Annibale. Atti del cinquantaduesimo convegno di studi sulla Magna Grecia. Taranto 27-30 settembre 2012*, Tarente, Istituto per la Storia e l'Archeologia della Magna Grecia, 2015, p. 555-570.

- Tagliamonte 1994 : G. Tagliamonte, *I figli di Marte. Mobilità, mercenari e mercenariato italici in Magna Grecia e Sicilia*, Rome, Giorgio Bretschneider, 1994.
- Thomason, Kaufman 1988 : S.G. Thomason, T. Kaufman, *Language contact, creolization, and genetic linguistics*, Berkeley, University of California Press, 1988.
- Untermann 2000 : J. Untermann, *Wörterbuch des Oskisch-Umbrischen*, Heidelberg, Winter, 2000.
- Yntema 2018 : D. Yntema, « The Pre-Roman peoples of Apulia (1000-100 B.C.) », dans G.D. Farney, G. Bradley (dir.), *The peoples of ancient Italy*, Berlin, De Gruyter, 2018, p. 337-368.
- Wachter 1987 : R. Wachter, *Atlalateinische Inschriften. Sprachliche und epigraphische Untersuchungen zu den Dokumenten bis etwa 150 v. Chr.*, Francfort-sur-le-Main, Lang, 1987.
- Weiss 2009 : M. Weiss, *Outline of the historical and comparative grammar of Latin*, Ann Arbor, Beech Stave, 2009.
- Willi 2003 : A. Willi, *The languages of Aristophanes. Aspects of linguistic variation in classical Attic Greek*, Oxford, Oxford University Press, 2003.
- Willi 2008 : A. Willi, *Sikelismos. Sprache, Literatur und Gesellschaft im griechischen Sizilien (8.-5. Jh. v. Chr.)*, Bâle, Schwabe, 2008.

